

Le rôle de l'Union européenne dans la lutte contre la déforestation importée

Déclaration du Groupe Associations

La déforestation massive est une tragédie qui se joue sous nos yeux. Aujourd'hui, nous avons atteint un tel degré d'insoutenabilité que son ampleur dans le monde a des impacts majeurs. Ils touchent à tous les aspects de la vie terrestre. L'avis le démontre clairement. Du point de vue environnemental, elle entraîne et accélère l'effondrement de la biodiversité avec ses conséquences multiples, notamment sanitaires. Or, la destruction des écosystèmes nous prive de la possibilité de découvrir de nouvelles molécules pour créer de potentiels remèdes aux diverses maladies. Elle accroît les impacts négatifs sur l'effet de serre, sur l'air et le bien-être, ou encore sur le réchauffement climatique. Mais également d'un point de vue social ou patrimonial, la déforestation importée produit des déplacements de populations autochtones, détruit leur patrimoine naturel et affecte les équilibres économiques locaux, aussi fragiles qu'essentiels. Elle prive ainsi des peuples entiers - que ce soit en Amérique latine, en Afrique ou en Asie, - d'un patrimoine majeur, et compromet lourdement leur avenir.

Le phénomène de déforestation importée pose une responsabilité à trois échelons. D'abord, elle est d'ordre universel. Nous parlons bien du patrimoine planétaire et de la soutenabilité de notre écosystème, dont nous sommes parties, mais également d'un phénomène fortement conditionné par notre modèle de globalisation économique dérégulé. Elle est d'ordre régional et interrégional. La responsabilité de l'Europe plus spécifiquement étudiée dans le présent avis est largement démontrée. En effet, il est de la responsabilité des gouvernements nationaux et locaux, de faire de la protection de leurs forêts, à la fois une priorité et une condition des échanges commerciaux. Il faut signaler toutefois que tous les pays de ce point de vue ne sont pas sur un pied d'égalité, - ce que l'avis souligne d'ailleurs, - et doivent être soutenus pour être en mesure d'assumer ces choix, souvent économiquement coûteux sur le court terme.

Enfin, on pourrait en ajouter un quatrième. Ainsi, le groupe des associations rappelle que chacun d'entre nous peut agir en tant que consommateur en privilégiant les filières agricoles bio ou locales et raisonnées, pour peu que ces filières soient massivement soutenues par l'Union européenne et l'État comme cet avis le souligne.

Pour réduire les effets de la déforestation importée, il ne suffira pas de replanter ! Les programmes de replantation sont bienvenus naturellement, mais ne reconstituent pas, les écosystèmes détruits, ou bien sûr des temporalités très longues. Aussi, l'avis pointe l'accumulation de mesures pour répondre à ce sujet, et fait le constat de leur inefficacité à engendrer des résultats notables. Cet avis propose à juste titre de renforcer l'arsenal politique, juridique et financier dans cet objectif, en tenant compte à la fois de l'impératif de réduction de la déforestation, mais aussi en

accompagnant, par une coopération renforcée les États concernés, et les acteurs économiques dans nos pays, - en particulier les agriculteurs qui ont besoin de temps, de méthodes et de moyens pour s'adapter -, dans leur transition vers des modèles plus soutenables de production et de développement.

Notre groupe soutient ces propositions et tout particulièrement les préconisations 1, 2, 5, 10 et le groupe de préconisations de 12 à 15. Nous saluons dans ce cadre le rappel salutaire de la nécessaire mise en cohérence des politiques publiques européennes, dans l'esprit de l'agenda du développement durable adopté par les Nations unies en 2015, et nous appelons à l'engagement de toutes les parties, notamment dans les discussions en cours sur la nouvelle PAC.

La période que nous traversons nous rappelle la grande fragilité de nos sociétés, et elle nous engage surtout à plus d'audace et de courage pour entamer la transition écologique, économique et sociale qui s'impose.

Notre groupe salue la qualité de l'avis, remercie les rapporteurs, et a voté en sa faveur.